

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Cision – Montréal métropolitain, Montérégie et les hebdomadaires régionaux

Entraves majeures au pont de l'Île-aux-Tourtes

De nouvelles mesures d'atténuation en vigueur dès le 8 décembre 2023

Montréal, le 8 décembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les usagers de la route de l'implantation de nouvelles mesures d'atténuation en réponse aux inconvénients liés aux entraves majeures requises au pont de l'Île-aux-Tourtes.

Utilisation de l'accotement par les autobus (UAB)

À compter d'aujourd'hui, l'utilisation de l'accotement par les autobus (UAB) sera possible sur l'autoroute 40, en direction ouest (vers Vaudreuil-Dorion), entre la rue Frédéric-Back et le boulevard des Anciens-Combattants. Cette mesure est autorisée seulement pour les autobus scolaires, ceux d'exo et de la STM, sous réserve du respect des conditions prévues au Code de la sécurité routière pour la circulation sur un accotement. Ainsi, les utilisateurs de transport collectif pourront contourner les zones de congestion engendrées par la nouvelle configuration des voies au pont de l'Île-aux-Tourtes.

Passages gratuits sur certaines lignes d'autobus d'exo

Dès le lundi 11 décembre, les lignes d'autobus 7, 10, 35 et 91 d'exo seront gratuites jusqu'à l'ouverture de la troisième voie sur le pont. Les usagers devront toutefois acquérir un titre valide s'ils désirent obtenir une correspondance avec un autre service de transport collectif.

Distribution de titres gratuits en transport collectif

Dès le lundi 11 décembre, des titres de transport collectif seront remis gratuitement aux gares Hudson, Vaudreuil, Dorion, Pincourt et Île-Perrot de la ligne de train 11 Vaudreuil-Hudson. Les usagers se déplaçant en direction de Montréal recevront un titre de transport gratuit de deux passages « Tous modes ABC » afin d'effectuer l'aller et le retour par train, y compris les correspondances avec les réseaux d'autobus, de métro et du REM.

Les titres seront distribués du lundi au vendredi, entre 5 h 30 et 20 h, selon l'horaire du train, lors des départs de train en direction de Montréal. Aucun titre ne sera remis les samedis et dimanches. La distribution sera suspendue entre le vendredi 22 décembre 2023 à 20 h et le lundi 8 janvier 2024 à 5 h 30. La gratuité sur la ligne 11 est maintenue aux cinq gares durant les périodes où il n'y a pas de distribution de titres.

Autres mesures d'atténuation en place

Ces mesures d'atténuation s'ajoutent à celles qui sont déjà en place, soit :

- Gratuité en tout temps de la ligne d'autobus exo 40 – Express Vaudreuil – Terminus Côte-Vertu (les usagers devront acquérir un titre valide s'ils désirent correspondre avec un autre service de transport collectif);